



Laisser ses enfants jouer seuls dans un parc résidentiel

Par **nicolas2412**, le **19/06/2016 à 20:21**

Bonjour,rrrnJe laisse mes enfants de 5 et 7 ans descendre dans mon parc résidentiel, pour cela elles prennent l'escalier et passe un portillon avec une badge sécurisé. Mon ex femme n'est pas d accord mais cela donne une autonomie à mes enfants. Elle veut tenter une procédure. Est ce que cela est valable ?rrrnJe vous remercie.

Par **Visiteur**, le **19/06/2016 à 20:58**

5 et 7 ans, cela peut paraître un peu jeune pour rester sans surveillance et on peut comprendre l'inquiétude de leur mère.

Par **nicolas2412**, le **19/06/2016 à 21:03**

Je ne les laisse pas sans surveillance, le parc est sous mon balcon d où je les surveille. Je les ai constamment à l'oeil.

Par **jos38**, le **20/06/2016 à 12:38**

bonjour. constamment? vous restez sur votre balcon sans les quitter des yeux? alors pourquoi

ne pas aller au parc avec elles? il suffit de quelques secondes pour que des enfants disparaissent, je comprends que votre ex ne soit pas d'accord